

CONSEIL DE QUARTIER n° 3 « Hauteurs du Loing »

Compte-rendu de la réunion du mercredi 12 juin 2019
19 h à la salle des fêtes

Etaient présents :

Elus :

Bernard COZIC Co président du conseil de quartier N°3
Nicolas PAOLILLO Conseiller municipal à la démocratie locale et à la vie des quartiers
Christian BRUNET Conseiller municipal

Membres :

Corinne HERNETTE 12 Rue de la Cléry
Christian PORCHON 39 Rue des Topazes
Betty SIDIBE 5 Rue Charles Trenet

Invitée :

Caroline PORTIER Directrice Service Clientèle de VAL DU LOING Habitat
Véronique GENDERAU Ville de Nemours - Démocratie locale et vie des quartiers

Excusés : Messieurs Frédéric BAURY-SAILLY et Aboudou ZAABAY et Mesdames Luce BALTAZAR et Farida BOUTAHAR.

Désignation du secrétaire de séance : Madame Betty SIDIBE assure le secrétariat de séance.

Nous évoquons avec tristesse la disparition de Monsieur Jean-Pierre GERBIER, conseiller municipal et membre du présent Conseil de quartier.



Pour rappel, en sa mémoire, une photo du Conseil de quartier du 12 novembre 2015.

1. Retour sur le conseil de quartier du 28 novembre dernier :

- La maison abandonnée rue de Cléry, interpelle le voisinage. La Ville établit une liste de biens qui pourraient être considérés comme bien vacant afin qu'une procédure globale soit initiée.

- Le lampadaire boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny, au niveau du passage piéton donnant accès à Intermarché a été déplacé afin d'offrir une meilleure visibilité tant aux piétons qu'aux automobilistes.
- Le panneau d'affichage est installé au croisement de la route de Moret et la rue des Hauteurs du Loing :



- Au bout du chemin des Mazes, côté rue des Guichettes, les potelets ont été recelés car ils avaient été détériorés.

Les membres du conseil de quartier insistent sur l'importance d'installer un éclairage car cette zone est sombre, les barrières au milieu du chemin ne sont pas visibles la nuit. Ce lieu est peu sécurisant pour bons nombres d'habitants qui empruntent ce passage également témoin de trafics.

- L'installation d'une micro crèche est prévue dans l'ancienne annexe de l'hôpital, rue Léo Ferré – à l'initiative d'anciens membres de la maternité de la polyclinique de Fontainebleau, qui fermera prochainement. La direction de cette micro crèche doit sensibiliser les comités d'entreprise afin de sponsoriser l'achat de "berceaux" pour les enfants des salariés. C'est la deuxième qui ouvre sur Nemours, Little Crèche Les Chaudins est ouverte, 14 rue Jean Macé depuis février 2018.....<https://www.creche-nemours.com/>

Le compte-rendu du conseil de quartier du 28 novembre 2018 est adopté.

2. Informations

- Le Conseil régional d'Ile de France lance une enquête publique du plan régional de prévention et de gestion des déchets, du 18 Juin au 18 Juillet 2019. Une adresse internet sera communiquée afin que vous puissiez y répondre : <https://www.iledefrance.fr/plandechets>

- Lundi 18 mars, suite à un accident dans le lotissement à l'angle de la rue George Brassens et Léo Ferré, Monsieur Bauray-Sailly est allé à la rencontre des riverains avec Luce BALTAZAR... Le stationnement de véhicule sur les trottoirs gêne la visibilité et oblige les piétons à descendre sur la chaussée. Des flyers ont été apposés sur les pare brises.

- A l'angle du Chemin de la Croix Rouge et de la Rue des Hauteurs du Loing, des arbustes et des arbres sont envahis de petites chenilles. Un bouleau est mort.

La Ville va surveiller l'évolution des arbustes et si l'attaque se développe, il est envisagé de les retirer.

A partir du 1er janvier les collectivités n'auront plus le droit d'utiliser des insecticides sur la voie publique considérés comme des pesticides.

3. Avis et suggestions des membres

- Le 21 mars Madame Betty SIDIBE nous interrogeait sur la mise en place d'atelier gratuit, identique à celui proposé par un Syndicat d'ordures ménagères :

Notre syndicat, le SMETOM de la vallée du Loing, envisage d'organiser ce type d'ateliers, lors d'événements particuliers : la foire de la St Jean, la semaine du développement durable, la semaine européenne de réduction des déchets.

Le SMETOM a organisé la confection de tawashis (petite lavette réalisée à la main avec du tissu de "récup" qui remplace l'éponge) à la Fête de la Jeunesse, samedi dernier et réalise des ateliers papier recyclé.

A vos agendas ! Venez apprendre à faire votre lessive mercredi 17 avril à 17h30 au SIRMOTOM, 22 rue de la Grande Haie à Montereau. C'est gratuit ! Réservez dès maintenant votre place par téléphone au 01 64 32 67 23... Plus

ATELIER DE TOM
FABRIQUEZ VOTRE LESSIVE
MERCREDI 17 AVRIL À 17H30

LA LESSIVE « FAIT MAISON » EN 3 POINTS
 —
 DES PRODUITS NATURELS
 —
 DES ÉCONOMIES
 —
 MOINS DE DÉCHETS

Faire sa propre lessive liquide, c'est facile, rapide et surtout accessible à tous !

Venez apprendre à faire votre lessive ! Vous repartirez avec votre produit fabriqué durant l'atelier, un livret avec la recette de la lessive au savon de Marseille et des astuces pour laver votre linge de façon écologique.

Réservez votre place à l'atelier lessive !

Atelier gratuit du SIRMOTOM (places limitées)
 Inscription obligatoire avant le 10 avril au 01 64 32 67 23 www.sirmotom.fr

Lieu : SIRMOTOM 22 rue de la Grande Haie 77130 Montereau

- Un projet est en cours d'étude concernant un accès entre le lotissement Nexity et le chemin du halage. Monsieur Bernard COZIC nous affirme que c'est un projet dans son ensemble sur les quartiers périphériques de la ville qu'il faut "rapprocher" du centre-ville en pensant à des accès piétons et cyclables.

- Le magasin Réseau Pro, 1 rue d'Erceville, serait vendu.
- Le groupe Immo Mousquetaire doit présenter son projet de restructuration de la zone commerciale entre Intermarché et Kiabi.

La Municipalité attend des surfaces de vente d'au moins 500 m² et souhaiterait offrir aux administrés des offres de commerce différentes de celles déjà existantes sur le territoire.

- Au Sud-Ouest, la Pataterie et Chaussée sont fermés. Cette parcelle appartient aussi à Immo Mousquetaire. Dans leur groupe, un restaurant Poivre Rouge a été évoqué.



- Cet hiver, la mairie a associé les nemouriens à la nouvelle dénomination de la salle des fêtes de Nemours. Les conseillers de quartier seront invités à la cérémonie durant laquelle sera dévoilé le nouveau nom, le jeudi 4 juillet 2019 à 18h30.

- Le terrain de football synthétique n'est pas envisagé par la Communauté de commune pour le stade intercommunal de la région de Nemours, situé 41 avenue d'Ormesson à Saint-Pierre-lès-Nemours. Lors de sa première présentation, des divergences sanitaires (cancérigène)

ont partagé les parties. Actuellement, la communauté de commune se concerte sur l'accessibilité, aux personnes à mobilités réduites, à la piscine.

- Même si Nemours et Saint Pierre Lès Nemours ont chacun une aire d'accueil des gens du voyage, le département n'a pas d'aires de grand passage. Il y a un projet en cours sur Villiers en Bière.

- Madame Betty SIDIBE demande des explications quant aux refus de sa fille mineur pour un stage de BAFA. (brevet d'aptitude à la fonction d'animateur) au centre de loisirs de Nemours.

La Ville de Nemours ne retient pas les candidatures de personnes mineures.

- Madame Betty SIDIBE propose des expositions éphémères dans les vitrines vides des commerces non occupées, comme cela peut se voir dans d'autre ville.

L'Association des commerçants expose dans quelques vitrines des outils de communication pour les manifestations à venir :



- Il est rappelé l'article 2 de l'arrêté relatif à la salubrité et la propreté de la ville : chacun est responsable des mauvaises herbes sur le trottoir et le caniveau devant chez lui, y compris par temps de neige.

- Les conseillers de quartier demandent la raison de la pose d'un second portail au Terrain d'aventure, avenue Jean Moulin :



Ce portail restera clos toute l'année et ne sera ouvert que lors de manifestations accueillant un grand nombre de participants, pour assurer le flux des entrées et sorties du public et assurer leur sécurité.

- Une habitante du Chemin des Mazes souhaiterait que les terrains qui l'entourent soient entretenus :



Ce secteur fait partie de la **ZAC des Hauteurs du Loing**, située au nord de la commune s'étend sur 70 hectares (pour moitié réservé aux industries et pour moitié à l'habitat). Elle regroupe des sociétés de stockage de matériels divers et de conditionnement ainsi que du commerce.

Un lien sera fait sur cette demande avec la Communauté de Communes du Pays de Nemours, son Pôle Développement Economique & Urbanisme est maintenant en charge de la vente.

- Une habitante du 64 route de Moret déplore l'état du trottoir :



La Direction des Services Techniques sera saisie.

AGENDA

« Silence, je révise ! » – Opération Baccalauréat & Brevet 2019, c'est la nouvelle initiative mise en place par la bibliothèque à l'attention des collégiens et lycéens nemouriens. Ceux-ci sont invités à venir réviser leurs examens dans le vaste hall de la Salle des fêtes : **jeudi 13 juin, vendredi 14 juin, mardi 18 juin, jeudi 20 juin, vendredi 21 juin, mardi 25 juin, jeudi 27 juin et vendredi 28 juin** de 10h-17h30

- Vendredi 14 juin**..... Conférence sur le bestiaire marin20 h au Centre Communal des Tanneurs
- Samedi 15 juin**..... Couscous au terrain d'aventures.....à partir de 12h
- 15 et 16 juin**..... spectacle de fin d'année de la SCALA 19 h et 14 h à la salle des Fêtes
- 16 juin**..... Rallye touristique gastronomique.....Cour du château de 16h à 18h
..... par Passé O Mobile Contact : 06 80 71 76 26
- 16 juin**..... concert des chorales Vocalys et la croche Chœur 18 h au centre Communal des Tanneurs
- 18 juin**..... Commémorationau cimetière à 17h30, square Charles De Gaulle
journée nationale commémorative de l'Appel historique du Général De Gaulle
- 21 au 24 juin**.....Fête foraine et Foire exposition de la St Jean
- Vendredi 28 juin** Chansons au Moulinà partir de 17h30
- Samedi 29 juin** matin Courses et rando action caritative pour vivre mieux avec la mucovisidose
- Les 6 et 7 juillet****Entre guerre et passion** par Nemours Médiéval
- Du 12 juillet au 16 août** **visites de l'Office de tourisme**
- Les 30 et 31 août**..... **Notown festival**derrière la salle des fêtes de Nemours

Fin de la réunion à 21h



www.nemours.fr

Service Vie des Quartiers
01 64 78 44 39
democratielocale@ville-nemours.fr



Nemours
ville active